

ASSUREZ LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS QUE VOUS GÉREZ CET HIVER :

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA PRÉPARATION À L'HIVER

Les hivers canadiens apportent des conditions météorologiques soudaines et imprévisibles. Les températures froides, les blizzards, le grésil et la pluie verglaçante peuvent entraîner des dommages coûteux. Il est important de connaître les zones de danger et de savoir où les dommages sont le plus susceptibles de se produire. Une planification et une préparation avancées peuvent atténuer les pertes matérielles avant que l'hiver ne fasse des ravages.

LISTE DE CONTRÔLE POUR LA PRÉPARATION DES BÂTIMENTS À L'HIVER :

ACCÈS AUX BÂTIMENTS – Enlevez la neige/glace des allées et des portes des bâtiments pour garantir un accès sécurisé à vos locaux.

TUYAUX ET COMPTEURS – Les tuyaux et les compteurs peuvent geler dans les zones non chauffées. Assurez-vous que la zone environnante est correctement isolée et/ou qu'une source de chaleur locale est en service. Coupez l'eau aux robinets extérieurs, retirez les tuyaux et vidangez les conduites.

TOITS – La neige et la pluie qui s'accumulent sur les toits peuvent provoquer une fuite ou compromettre l'intégrité structurelle d'un bâtiment si le poids accumulé devient trop important. Enlevez régulièrement la neige des toits et des drains. Nettoyez les gouttières et les drains de toit pour éviter les blocages qui peuvent entraîner la pénétration d'eau dans les installations.

SCELLER LES OUVERTURES – Assurez-vous que l'enveloppe du bâtiment ne présente pas de fuites d'air importantes ou de zones d'infiltration. Scellez toutes les ouvertures où l'air froid peut pénétrer avec du calfeutrage et de l'isolant pour réduire l'exposition de l'air froid aux conduites de plomberie et prévenir les pertes d'énergie.

ESPACES INOCCUPÉS – En raison de la COVID-19 et de l'utilisation réduite des espaces commerciaux, il est particulièrement important d'établir une routine d'inspection des espaces inoccupés. Vérifiez les variations

de température et les fuites dans la plomberie. Recherchez les premiers signes de corrosion dans les tuyaux qui pourraient révéler un problème potentiel.

GÉNÉRATRICES, CHAUDIÈRES ET ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE – Contactez votre fournisseur de services préféré pour vous assurer qu'un entretien régulier est effectué afin que ces pièces d'équipement essentielles fonctionnent de manière optimale. Les défaillances de ces équipements vitaux peuvent provoquer des inondations ou avoir un impact sur les infrastructures essentielles.

BORNES D'INCENDIE – Coordonnez avec votre service d'incendie local pour marquer les bornes d'incendie au-dessus de la ligne de neige près de votre entreprise afin de faciliter leur localisation et leur nettoyage après une forte tempête. Les bornes d'incendie doivent être accessibles si vous avez besoin de l'aide des pompiers en cas d'urgence.

Compte tenu des risques et des coûts élevés des catastrophes naturelles et des épisodes d'inondation dans les installations, il est de plus en plus courant que les opérateurs de gestion de bâtiments intègrent une composante d'atténuation/restauration dans leur plan global de gestion des interventions d'urgence. L'atténuation des urgences permet d'économiser du temps et de l'argent - tant pour l'assureur que pour ses clients - et contribue à assurer la sécurité du public.

VOUS N'AVEZ PAS DE PLAN D'URGENCE?

Procurez-vous le plan d'intervention d'urgence prioritaire de FIRST ONSITE et soyez prêt à affronter le pire.

Contactez-nous dès aujourd'hui au **800.867.6726** ou envoyez un courriel à info@firstonsite.ca pour mettre en place une évaluation de votre plan d'urgence avant la prochaine tempête hivernale.

FIRSTONSITE.CA